

Territoires

Ruanda - Urundi

Ruanda - Urundi

GEWESTEN

N° 2983/Sec.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.
In het antwoord vermelden : nummer en
dagtekening.

Réponse au n° 5224/Sec.

Antwoord op n°

du 9 octobre 1950.

van

ANNEXE 16 en 4 ex.
Bijlage 3 en 5 ex.

OBJET :
Voorwerp :

Distinctions honorifiques
pour particuliers européens.
Mouvement 1951.

Monsieur le Résident,

Comme suite à la lettre rappelée en marge de
Monsieur le Vice-Gouverneur Général et conformément aux instruc-
tions de votre câble n° 372719/Sec. du 19 octobre dernier, j'ai
l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli, en 4 exemplaires
(5 pour la décoration industrielle), les propositions pour distinc-
tions honorifiques établies en faveur de particuliers résidant
dans le territoire d'Astrida.

Les noms des candidats sont mentionnés à la
liste annexée.

L'Administrateur Chef du Territoire, I. REISDORFF,

A Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I .

Astrida

, le
den

26 octobre 1950.

ASTRIDA



1453